

Communauté d'Agglomération

Un autre aspect très important de l'évolution des communautés territoriales est l'intégration de notre village dans une Communauté d'Agglomération regroupant 14 communes dès le 1^{er} janvier 2004. Rappelons-en la liste :

Muret, Saint-Hilaire, Eaunes, Labastidette, Portet sur Garonne, Saint-Clar de Rivière, Saint-Lys, Labarthe sur Lèze, Seysses, Saubens, Lavernose-Lacasse, Pinsaguel, Villate, Pins-Justaret.

Cela changera profondément nos relations avec des institutions proches des citoyens telles que nous les connaissons aujourd'hui.

Cette Communauté d'Agglomération conduira à un partage des services publics ; ramassage des ordures, balayage des rues, activités périscolaires, en-

tretien des bâtiments publics, redéfinition des compétences économiques, ...

Un Conseil de Communauté composé de délégués des Communes concernées sera mis en place.

Un des objectifs est de valoriser les communes qui ont une dynamique d'équipement professionnel de façon à ce qu'elles en récupèrent les fruits. Il s'agit de viser à un équilibre, favoriser la solidarité entre les communes. Toutes les Communes doivent bénéficier des services de transport public, en particulier, en 2004, le Syndicat Mixte de Transports en Commun (Agglomération Toulousaine) aura un site sur Muret.

Un autre aspect de cette nouvelle collectivité est l'emploi. La CCM actuelle emploie 230 agents. La Communauté d'Agglomération aura recours à des ouvertures de postes dont la publicité sera faite par le biais des Communes à travers les journaux municipaux, ...

OOOOOOOOO

Quelques Flashes et Informations Générales

Vous avez un message, une information pouvant intéresser ou concerner les habitants de Saint-Hilaire, ou plus généralement les villages environnants : faites passer un article sur "La Dépêche".

Votre correspondant local recueillera votre texte (et photos numérisées éventuelles).

Jean Abadie
1 rue d'Occitanie – Saint-Hilaire

Une adresse Internet :

ladepeche.sthilaire@wanadoo.fr

Dans la rubrique "Objet" du message mettre :

La Depeche

(à écrire tel que, sans accent)

Notez que le site Web : <http://sainthilaireweb.free.fr>

Propose une vignette" permettant une connexion directe à cette adresse.

OOOOOOOOO



Comme chaque année, pour annoncer les fêtes, le centre du village s'illumine à la tombée de la nuit. Quelques sapins, soigneusement restaurés par les employés municipaux ont été installés rue d'Occita-

nie. Quelques paquets-cadeaux décorent, par-ci, par-là, quelques arbres.

Vous aussi, pour avoir mille feux dans les yeux et du bonheur dans le cœur, décorez votre maison, vos fenêtres, un arbre dans votre jardin, ...

Et puis, nous espérons que le Père Noël a été généreux avec les enfants (pas toujours) sages. !

OOOOOOOOO

N'oublions pas les projets locaux : l'effacement des réseaux sur la rue d'Occitanie (voir ci-dessous), le raccordement du réseau moyenne tension sur Muret en "enterré", aménagement de la traversée Nord-Sud du village dont l'inscription a été enfin obtenue dans la programmation du Conseil Général pour l'exercice en cours.

OOOOOOOOO

Comme annoncé dans l'Echo des Associations, le Cyclo-Club de Saint-Hilaire est devenu une réalité ! Le dimanche matin quelques amateurs de vélo se retrouvent pour des promenades d'une cinquantaine de kilomètres. Vous êtes intéressé(e)s ... Venez !

Jean Abadie



Projet de Crèche

Comme nous l'avions annoncé dans les précédents numéros, des communes de l'intercommunalité se sont associées pour étudier un projet de création d'une crèche multi accueil .

Avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), nous avons, dès à présent un dossier que nous allons pouvoir proposer aux membres de la Communauté d'Agglomération dès que la compétence "Petite Enfance" sera mise en place (courant 2004).



Les communes de Labastidette et Saint-Hilaire se sont proposées pour céder un terrain pour la construction de cette crèche.

Ce terrain d'une surface de 700 m² pourrait recevoir un établissement accueillant 29 enfants.

Le projet n'est, certes pas acquis, mais nous ferons notre possible pour le défendre.

La Commission "Petite Enfance".

OOOOOOOOO

Attention Travaux !

La rue d'Occitanie va connaître des bouleversements importants pendant plusieurs semaines. L'effacement des réseaux : électricité et téléphone, l'aménagement de l'éclairage public vont conduire à l'ouverture de travaux pouvant conduire à une gêne pour les usagers.

Mais le résultat attendu vaut bien ce dérangement.

La disparition de cet enchevêtrement de fils et câbles redonnera à cette rue un "visage" plus agréable que celui que nous avons connu pendant des années.

OOOOOOOOO



Petits Messages à l'usage de celles et ceux qui aiment leur village

Cette année encore, la municipalité a eu la volonté de fleurir le centre du village. Malheureusement, un matin un habitant du village, passant Avenue Tolosane a eu la très désagréable surprise de constater que les fleurs plantées dans les jardinières bordant l'avenue avaient été arrachées et jetées sur la chaussée. Les employés municipaux tentèrent bien de replanter ces fleurs, mais, il fallut bien se rendre à l'évidence, elles ne repartirent pas.

Une question nous est posée : voulons-nous vivre dans un village où la dimension esthétique a encore sa place ou bien dans un lieu gris et déprimant dont la seule fonction serait de nous loger ?

On peut noter, aussi, que ces embellissements ont un coût, supporté par la collectivité ... et que leur dégradation nuit à son ensemble peut-être est-il opportun d'en prendre conscience ?

Un autre phénomène que l'on dit "de société" est régulièrement signalé sans que les appels à la raison des personnes concernées soient entendus. Nous voulons parler du bruit des engins motorisés et des transistors et autres boîtes à musique qui déversent leurs flots de décibels jusqu'à des heures fort avancées de la nuit.

Sans vouloir interdire ni jouer au gendarme et au voleur, nous demandons de faire un effort pour que chacune et chacun et spécialement les bébés puisse bénéficier du repos et du calme auquel ils ont droit.

Merci de votre compréhension et de l'effort qui sera fait pour faciliter la vie de chaque habitant de Saint-Hilaire

OOOOOOOOO

Conseil Municipal

La fin de l'année approchant, la municipalité est sollicitée par les diverses collectivités et syndicats intercommunaux pour valider les comptes-rendus d'activités de ces institutions.

La CCM, le Syndicat des Eaux, le Pool Routier, ... ont donc élaboré leurs rapports et le conseil municipal les a validés.

On peut faire une "loupe" sur la CCM et, en particulier sur :

- la restauration scolaire : le regroupement scolaire Saint-Hilaire/Ox, couplé avec Muret a délivré 341000 repas en 2002 au prix unitaire de 2,70 € ,
- l'AIC a regroupé 176 730 participants sur la même zone géographique et 230237 participants sur le territoire de la CCM.

Ooooo

Le Conseil Municipal s'est prononcé, à la suite des autres communes concernées pour un changement des rythmes scolaires applicables dès la rentrée 2004-2005. La semaine scolaire se déroulera sur 4 jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi. Cela viendra modifier les dates de rentrée applicables à ce type de fonctionnement.

Ooooo

Le chantier de la gravière va débuter et le Conseil Municipal a rappelé les engagements pris en concertation avec l'exploitant et validés par l'arrêté Préfectoral : une commission extra-municipale d'une douzaine de membres doit être mise en place en vue de suivre la mise en place et l'exploitation de ce site. Elle sera composée par moitié d'élus du conseil municipal et par moitié de citoyens représentant les structures associatives, professionnelles et de volontaires tirés au sort (si le nom-

bre de candidats est plus important que le nombre de postes disponibles.

OoooooO
OO



Ecole

*Faisons le point avec Monsieur MANDROU,
Directeur de l'Ecole de Saint-Hilaire*

OoooooO

92 enfants ! C'est, pour 2003-2004, le nombre d'élèves accueillis dans notre Ecole Elémentaire et encadrés par le mêmes enseignants que lors de la précédente année scolaire :

Classe	Nbre	Enseignant(e)	
CE1	24	Madame	SAMATAN
CE2	22	Monsieur	BONNET
CE2 – CM1	23	Mademoiselle	FRAYSSINET
CM1 – CM2	23	Monsieur	MANDROU

L'aménagement de nouveaux locaux, la réfection des peintures, des sols, l'installation des climatisations dans toutes les salles, l'équipement en matériel audio-visuel, informatique, en fournitures pédagogiques, etc ..., assurent un cadre de travail fonctionnel très convenable, tant pour les élèves que pour les maîtres.

Cet effort, voulu par les élus municipaux, vient, après le réaménagement du restaurant scolaire, compléter un environnement scolaire agréable, dans un beau cadre de verdure, où les enfants et les adultes se sentent bien.



Si les élus "de proximité" se montrent attachés à leur Ecole Publique et ne ménagent pas leurs efforts, certains projets de décentralisation, venant des échelons au-dessus, laissent craindre que des menaces pèsent sur l'Ecole de la République que d'aucuns trouvent dépenalisée et pas assez ouverte à un "monde des marchands" !

Un autre projet donnerait aux élus locaux des responsabilités – mais en veulent-ils tous ? – qui ne doivent dépendre que de l'Education Nationale (nombre d'élèves et de classes dans les écoles, par exemple) avec les risques que l'on peut prévoir : suppression de postes et regroupement d'enfants de plusieurs secteurs ou villages,

Au moment où nous devons rappeler les valeurs d'égalité, de solidarité et de fraternité qu'à toujours défendues l'Ecole de la République, nous devons, nous aussi, avec tous les acteurs de la communauté scolaire – parents, élus et enseignants – plus que jamais, être très vigilants et défendre les valeurs fondamentales de la laïcité face à tous les intégrismes.

Nous y veillerons.

Jean MANDROU

Ooooooooo

Mettons-nous au courant

Procédure pour le raccordement des particuliers au réseau d'électricité

1^{er} Cas

Habitation déjà existante

2^{ème} Cas

Habitation faisant l'objet d'un Permis de Construire

Dès l'obtention du Permis de Construire

Procédure COMMUNE aux deux cas

Retrait en Mairie du Formulaire de "Demande d'électrification"

Compléter le formulaire et y joindre en DEUX exemplaires les pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

Déposer le dossier complet auprès de la Mairie qui le transmettra au SDEHG
(Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne)

A la réception de votre dossier, le SDEHG engage l'étude technique et la transmet à l'entreprise titulaire du marché public.

Cette phase étude/chiffrage durera TROIS mois en moyenne.

L'entreprise titulaire du marché public vous contacte pour vous rencontrer et chiffrer le montant des travaux.

Le SDEHG envoie à la Mairie un document appelé "Demande de Fonds" précisant le montant des travaux à votre charge. Celle-ci est chargée de vous le remettre.

Dès réception de votre paiement, au SDEHG, l'ordre d'exécuter les travaux dans un délai de DEUX mois est donné à l'entreprise titulaire du marché. C'est cette même entreprise qui planifie la date d'intervention sur votre habitation.



Journée Environnement

Sous l'impulsion de la Section INSECTIA (Laetitia, Laura, Jeremy, Oudom) et encadré par le Foyer Rural, une journée de nettoyage des routes, chemins, fossés et lieux publics de Saint-Hilaire a été organisée.



Quelques jeunes du village et une poignée d'adultes ont participé à cette noble cause.

La quantité de déchets ramassés et leur diversité s'est révélée impressionnante, ce qui prouve le manque de civisme de certains.

Si la collecte effectuée par nos jeunes « dépollueurs » s'est déroulée dans la bonne humeur et un esprit convivial, une certaine déception due à la faible mobilisation des habitants a été constatée.

Nous remercions nos jeunes « dépollueurs » et le Foyer Rural pour cette initiative en vous espérant plus nombreux la prochaine fois.... Le travail ne manque pas ! Les fossés reçoivent les objets les plus inattendus : bidets, bacs de douche, ... sur la rue des Pyrénées, par exemple !

José Pardillos

Délibérations du Conseil Municipal
(prises depuis le précédent numéro de l'Echo)

OOOOOOOOO

Conseil Municipal	N° de délibération	Objet de la Délibération
08/04/2003	44/03	Transferts de crédits
12/05/2003	45/03	Modification des statuts de la Communauté de Communes du Muretain (Eaunes, Labastidette, Lavernose-Lacasse, Saubens, Saint-Hilaire, Saint-Clar de Rivière, Muret et Saint-Lys)
12/05/2003	46/03	Modification des statuts et du Périmètre du Sivom du pool routier du Muretain
12/05/2003	47/03	Approbation des modalités de transfert de compétences dans le cadre de la nouvelle rédaction des statuts de la CCM
13/06/2003	48/03	Transformation de la Communauté des Communes du Muretain en communauté d'Agglomération
13/06/2003	49/03	Approbation du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Muretain
13/06/2003	50/03	Projet Aéroport
06/10/2003	51/03	Travaux d'effacement de réseaux et de rénovation de l'éclairage public devant l'église et la Mairie
06/10/2003	52/03	Assurances des risques statutaires du personnel
06/10/2003	53/03	Délimitation d'un périmètre d'agglomération pour la gestion de l'assainissement
06/10/2003	54/03	Approbation du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Muretain
06/10/2003	55/03	Adhésion des communes de Pinsaguel, Pins-Justarets, Roquettes, Saubens, Villate et Labarthe sur Lèze au syndicat du pool routier
06/10/2003	56/03	Transferts de crédits
13/12/2003	57/03	Rapport d'activité CCM
13/12/2003	58/03	SDEHG éclairage public (lampes supplémentaires)
13/12/2003	59/03	Approbation rapport d'activité Pool Routier
13/12/2003	60/03	Transferts de crédits
13/12/2003	61/03	Convention ATESAT
13/12/2003	62/03	Carrière de Muret
13/12/2003	63/03	Délégation de signature DDE
13/12/2003	64/03	Rythmes scolaire

OOOOOOOOO

Le personnel Communal, le Conseil Municipal, le Maire et toutes les personnes en charge de l'administration et du cadre de vie du Village, espérant que vous avez passé un joyeux Noël, vous adressent leurs

*Meilleurs Vœux de BONNE ANNEE
pour 2004*



OOOOOOOOOOO